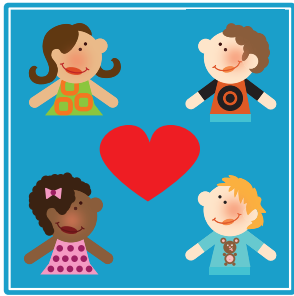


Les droits de l'enfant



Tous les enfants ont droit aux soins nécessaires à leur bien-être.



Tous les enfants sont égaux.



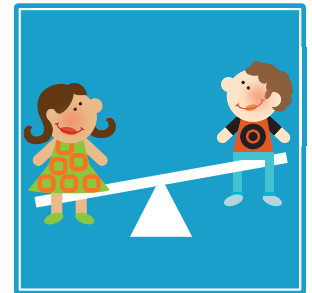
Chaque enfant a droit à une alimentation suffisante et saine.



Chaque enfant a le droit d'aller à l'école.



Chaque enfant a le droit à une bonne santé.



Chaque enfant a droit aux loisirs.



Priorité est donnée aux enfants sans famille.



Priorité est donnée aux enfants réfugiés.



Priorité est donnée aux enfants en conflit avec la loi.



Priorité est donnée aux enfants handicapés.



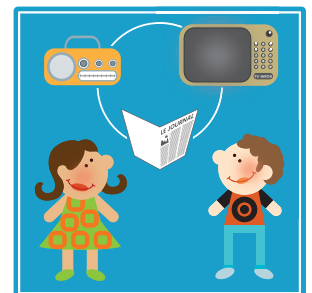
Chaque enfant peut s'exprimer librement.



Chaque enfant peut exercer sa religion.



Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants.



Chaque enfant doit recevoir des informations adaptées et utiles.



Aucun enfant ne doit être exploité par le travail.



Aucun enfant ne doit être victime de la guerre.



Aucun enfant ne doit être maltraité.



Aucun enfant ne doit être victime d'abus sexuels.